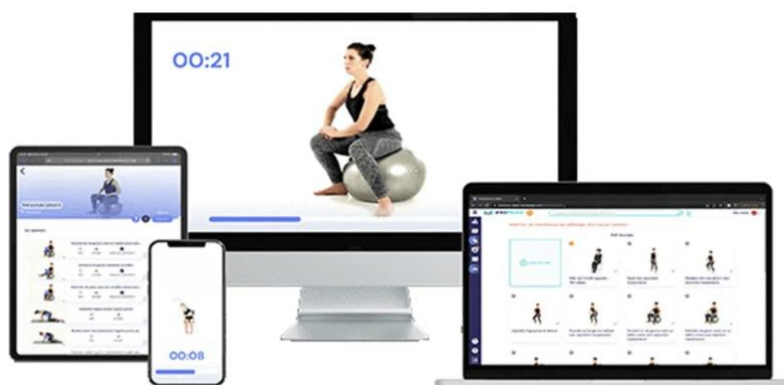


Les Echos

Axomove s'attaque aux troubles musculosquelettiques à distance par le mouvement 🤖

Ciblant les établissements de santé, mutuelles, assureurs et grandes entreprises, la solution numérique développée par Axomove facilite la prévention et la rééducation à distance des troubles neuro-musculosquelettiques. La start-up nordiste a finalisé un premier financement d'amorçage de 1,6 million d'euros pour se déployer à plus grande échelle.

[Lire plus tard](#) [Commenter](#) [Partager](#) Nord Recherche et développement



D'ici à deux ans, Axomove vise 100.000 utilisateurs, patients et praticiens, pour sa plateforme de prévention et de rééducation. (Axomove)

Par **Chantal Houzelle**

Publié le 30 août 2022 à 9:00 | Mis à jour le 30 août 2022 à 9:08

Prévenir et rééduquer par le mouvement les affections neuro-musculosquelettiques du plus grand nombre possible de patients, pris en charge à distance. C'est le défi auquel s'attaque la solution numérique d'Axomove, qui les accompagne avec des séances vidéo d'exercices personnalisés et des téléconsultations de professionnels de santé. Recourant à des technologies de capture et d'analyse des mouvements basées sur des modèles d'intelligence artificielle, elle a convaincu 5.000 praticiens et 25.000 patients, soit 500.000 exercices thérapeutiques prescrits.

Pour muscler sa R&D et attirer 100.000 utilisateurs d'ici à deux ans, la start-up, installée dans l'**accélérateur EuraTechnologies**, à Lille, a bouclé au début de l'été un financement d'amorçage de 1,6 million d'euros, investi à parité par le fonds espagnol Faraday Venture Partners, Santély, spécialiste des soins à domicile, et le groupe JLO, expert de la santé et de la **qualité de vie au travail**. Elle avait déjà réuni 500.000 euros en autofinancement et en aides publiques.

Partenariat avec Allianz

Développée en interne, cette **plateforme d'e-santé** est née de l'expérience combinée de deux des cofondateurs d'Axomove : Pierre-Yves Carlier, kinésithérapeute et directeur scientifique, et Boris Lévêque, ancien handballeur professionnel habitué des centres de rééducation qui s'est reconverti dans les dispositifs médicaux chez Decathlon pendant dix ans.

Utilisée à l'origine en cabinet libéral de kinésithérapie, cette solution a élargi son spectre aux établissements de santé, assureurs, mutuelles et grandes entreprises. Pour la prévention des risques de troubles musculosquelettiques (TMS), elle a séduit des clients comme France TV, **Bonduelle** ou Air Products et, pour améliorer les pratiques de rééducation, le CHU de Lille ou les centres **MGEN**.

En concurrence avec le britannique Physitrack, le canadien Physiotec ou l'allemand Caspar Health, la société a signé en avril 2022 un partenariat capital avec **Allianz**. « La prévention en santé physique est finalement peu adressée par les assureurs et organismes de prévoyance alors que le retour sur investissement est réel, car 90 % des maladies professionnelles sont des TMS », estime Clément Morel, président et cofondateur. Très variable, l'abonnement mensuel commence à environ 25 euros pour un kinésithérapeute.

LE FINANCEMENT

Axomove

Date de création : 2017

Président : Clément Morel

Montant : 1,6 million d'euros

Effectif : 20 personnes

Secteur : e-santé

Chantal Houzelle

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/innovateurs/axomove-sattaque-aux-troubles-musculosquelettiques-a-distance-par-le-mouvement-1784465>